

# L'accompagnement à l'insertion sociale des allocataires du *Revenu d'Insertion* par la médiation artistique.

## Entre prescription et créativité.

Christophe **PITTET**

*Professeur à la Haute École fribourgeoise de travail social (Suisse), doctorant en sociologie, Laboratoire « Cultures et Sociétés en Europe » / CNRS, Université de Strasbourg (France) — cpittet@delombrealalumiere.ch.*

Depuis la fin des années quatre vingt-dix, nous développons une approche de l'accompagnement psychosocial par l'objet de médiation artistique dans le champ du travail social. D'abord en milieu carcéral à travers la mise en place d'un atelier de photographie qui a servi de support d'observation participante dans le cadre d'une recherche-action. Puis au sein d'une structure d'accueil et de formation destinée à soutenir des individus émergeant à un régime aide sociale<sup>1</sup>.

Cette réflexion a pour but de mettre en perspective cet accompagnement psychosocial, dit « médiation », tout en éclairant d'autres formes d'accompagnements qui incluent une dimension plus instrumentale dans un contexte de politique sociale donné.

Notre démarche d'analyse porte sur les enjeux liés aux processus d'insertion des individus en situation de fragilité, inscrit dans un dispositif social d'aide individuelle. Dispositif qui est traversé par une politique d'activation des individus visant à les réinscrire dans le champ de la production économique.

L'histoire de Jacques va nous permettre de comprendre en quoi un accompagnement fondé sur le concept de médiation par l'activité artistique porte à conséquences au niveau de la construction du lien social et de l'autonomie dans une trajectoire singulière.

### 1. Une politique sociale d'insertion traversée par une logique de double contrainte.

La politique sociale qui accompagne la gestion et l'organisation du *Revenu d'Insertion* mis en place dans le cadre de la loi du 1<sup>er</sup> janvier 2006 sur l'action sociale dans le canton de Vaud (Suisse) vise à dynamiser l'accès à la formation des allocataires les plus jeunes et le retour à l'emploi des moins jeunes. Cette politique volontariste souhaite favoriser l'inscription des individus dans des programmes

d'insertion qui ont pour objectif de travailler sur le lien social et le renforcement de l'aptitude au placement dans le marché de l'emploi. Cette politique a également pour cible la limitation, voire la réduction, des dépenses sociales.

Les organismes publics et privés chargés de mettre en œuvre les programmes d'insertion sont pris dans un paradoxe. En effet, l'accompagnement à l'insertion sociale des individus en situation de fragilité contient une double tension.

La première est caractérisée par une injonction faite à l'individu marginalisé de s'inscrire dans des programmes sociaux qui permettent son repérage et son contrôle. La seconde se manifeste dans l'exigence de solidarité et de soin à apporter aux plus démunis, afin de réduire les risques liés à l'exclusion économique, mais dans un contexte de moyens financiers insuffisants pour pouvoir répondre à un tel défi. Ce paradoxe éclaire l'enjeu de la place et de la reconnaissance de l'individu en situation de fragilité. En effet, cette double contrainte qui rend compte d'une position impossible à assumer par l'individu, renvoie à l'idéologie qui a marqué la fin du XIX<sup>ème</sup> et le début du XX<sup>ème</sup> siècle, et qui signifiait que le pauvre était responsable de sa situation de pauvreté. L'individu doit donc faire la preuve qu'il n'est pas à l'origine de sa situation de fragilité tout en devant intégrer qu'il est responsable d'y répondre, en courant le risque d'être stigmatisé s'il n'y déploie par toute la volonté nécessaire pour se réinsérer dans un marché du travail devenu instable et exigeant.

Plus spécifiquement dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes, nous pouvons observer à partir des constatations faites par les professionnels de l'insertion, une tension qui réside entre le profil des individus et l'exigence de normalisation exprimée par les institutions. La première visée est celle de l'insertion par la formation professionnelle. Pour cela, les institutions mettent en œuvre des programmes de soutien que nous retrouvons également dans le champ du traitement social du chômage : techniques de recherche d'emploi, cours de remise à niveau en français ou en mathématiques, acquisition de connaissances de base en bureautique, ou encore affirmation de soi et renforcement de la confiance par diverses techniques artistiques.

Si la validité de ces programmes est reconnue, nous nous interrogeons, par contre, sur leur dimension instrumentale comme le souligne Christine Delory-Momberger : *« Parmi les dispositifs mis en place au titre des politiques d'insertion, les accompagnements de projets professionnels mettent en œuvre des “technologies de soi” telles que Michel Foucault a pu les décrire, mais qui se présentent comme des techniques de réactivité et d'ajustement des publics ciblés à un environnement et à des situations socio-économiques et professionnels. Ces dispositifs et les modalités techniques qui les accompagnent conduisent à problématiser la figure d'un “sujet hy-*

---

1. De 2003 à 2010, nous avons collaboré avec la Fondation Le Relais en Suisse en qualité d'assistant social puis de chef de projet au sein du centre de formation Impulsion.

*permoderne” défini par sa capacité à assurer la gestion de son “capital biographique” et à s'interroger sur la possibilité, en particulier pour les personnes en situa-*

tion de précarité, de "se construire" en réponse aux réquisits de cette bio-technologie de l'insertion »<sup>2</sup>. Certains individus accueillis dans ces dispositifs ne sont pas prêts et disponibles à s'engager activement dans des démarches professionnelles.

Nous formulons l'hypothèse que cette manière de pratiquer l'accompagnement à l'insertion a pour fonction de marquer l'écart entre les ressources de l'individu fragilisé et l'exigence du marché de l'emploi, comme moyen de lui renvoyer sa part de responsabilité dans sa position de dépendance. Comme le relève Nicolas Duvoux, c'est parfois le seul travail que l'allocataire peut entreprendre pour répondre à l'exigence de contrepartie d'un régime d'aide sociale : « ... un travail sur soi peut apparaître comme un mode d'actualisation de la contrepartie implicite ou explicite. Ainsi, la suggestion de suivre une psychothérapie ou de faire des ateliers « d'expression » par le théâtre par exemple peut apparaître comme des injonctions à peine voilées »<sup>3</sup>. Cette distance est mise en exergue de manière d'autant plus forte que la norme est exclusivement référée aux conditions de la production marchande. L'individu peut être ainsi perçu comme inadapté alors que son besoin premier pourrait être de recevoir un soutien d'un autre type, plus psychosocial, au risque de le stigmatiser car il serait renvoyé à sa propre condition d'individu en souffrance et incapable de répondre aux attentes des services sociaux. Il y a donc un réel écart entre une réponse normative et disciplinaire, dont l'objet central est l'emploi, et une solution plutôt psychologique qui individualise la problématique de l'exclusion.

Cet état de fait est renforcé par un accompagnement fondé sur la notion de contrat qui est aussi un moyen de vérifier la relation de confiance entre les acteurs. En effet, il est bien question d'un échange entre les acteurs. Les prescriptions et les objectifs participent de cette mise en scène du lien de confiance à partir du moment où l'acte de transgression sera objectivé par eux. Le contrat peut également revêtir un caractère plus stratégique en ce sens qu'il met l'individu en situation de responsabilité et d'activation comme le souligne le sociologue Marc-Henry Soulet : « ... cela suppose une plus grande implication du bénéficiaire-usager dans la définition et la mise en œuvre de sa propre insertion, au point de parler de coproduction de service. Les fins ne pouvant plus être hétéronomes, c'est au cœur de lui-même que l'utilisateur doit chercher sa définition, c'est-à-dire l'élaboration de son projet. La logique de contractualisation, de plus en plus présente dans le champ de l'intervention sociale, illustre fortement ce mouvement »<sup>4</sup>. Le contrat est un des éléments du dispositif d'accompagnement à l'autonomie : l'individu est sommé de s'impliquer dans la production du sens de son insertion, alors que la réponse se situe au niveau de l'économie marchande, qui ne génère plus

2. Christine DELORY-MOMBERGER, « Scénarios biographiques et "technologies de soi" dans les politiques sociales d'insertion professionnelle », pp. 112-126, in BIARNÉS Jean, DELORY-MOMBERGER Christine (Eds), *Le sujet et l'évaluation des politiques sociales*. Nantes, Pleins Feux, 2006.

3. Nicolas DUVOUX, « Le contrat d'insertion et les scènes de la disqualification », pp. 153-164, in PAYET Jean-Paul, GIULIANI Frédérique, LA-FORGUE Denis (Eds), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, PUR, 2008.

4. Marc-Henry SOULET, « Une solidarité de responsabilisation ? », pp. 86-103, in ION Jacques (Ed.), *Le travail social en débat(s)*, Paris, La Découverte, 2005.

suffisamment d'emplois permettant aux désaffiliés de reprendre place comme producteurs–consommateurs.

Cependant, des pratiques d'accompagnement peuvent permettre à des individus en situation de vulnérabilité de trouver des réponses temporaires en termes d'identité, de participation sociale ou de place dans la société. L'accompagnement en question repose essentiellement sur la possibilité de construire une relation de confiance entre le travailleur social et l'allocataire du RI à travers une activité de type créatrice ou culturelle, qui l'inscrit également dans une dynamique de groupe favorisant la valorisation de ses ressources et de ses compétences.

## 2. L'accompagnement comme expression de la performance individuelle ou de la transition sociale.

L'exemple de l'organisation du RI dans le canton de Vaud n'est pas unique en Suisse. La plupart des politiques publiques mettent l'accent, dans le cadre de programmes de réinsertion, sur le développement des capacités de l'individu comme réponse possible aux problèmes du chômage, de la précarité et de l'exclusion économique. L'individu est ainsi chargé de mettre en œuvre des moyens et des ressources personnels afin de trouver des solutions à sa situation de fragilité.

Dans les pratiques de travail social, la notion d'accompagnement est très présente dans les discours des dirigeants et des praticiens de l'action sociale, en tant que levier pour encourager les individus à retourner travailler. Dans cette perspective, l'accompagnement est un instrument permettant de prendre en considération les spécificités de l'individu et de sa situation, ainsi que de ses besoins. Ce type de démarche peut apparaître intéressant en cela qu'il rompt avec les mesures plus anonymes produites par les administrations publiques. Robert Castel y voit, pour sa part, une forme de leurre : « *La propension des professionnels de l'insertion a généralement été jusqu'à présent de faire une priorité de la norme d'intériorité, c'est-à-dire de tenter de modifier la conduite des individus en difficulté en les incitant à changer leurs représentations et à renforcer leurs motivations à "s'en sortir", comme s'ils portaient en eux-mêmes la principale responsabilité de la situation dans laquelle ils se trouvent* »<sup>5</sup>. Il souligne que la relation d'accompagnement ne peut reposer que sur des ressources objectives permettant de sécuriser la trajectoire et la projection dans l'avenir. Selon lui, l'individu doit pouvoir s'appuyer sur des supports qui ne soient pas uniquement matériels ou psychologiques, mais aussi attachés au droit et à la reconnaissance.

La question de l'accompagnement comme support relationnel donne lieu à deux interprétations différentes. D'une part, l'accompagnement peut être compris comme un outil faisant partie des dispositifs d'activation et de responsabilisation.

---

5. Robert CASTEL, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil, La République des Idées, 2003, p. 75.

Pour nommer ce type de situation, Jean-Pierre Boutinet parle d'« accompagnement-visée » qui « ... se rapproche de l'entraînement prôné par le coaching, se veut

être un accompagnement vers l'atteinte de tel ou tel but : une performance, un emploi, une production, une réalisation, une réussite à telle épreuve »<sup>6</sup>. D'autre part, il existe un autre type d'accompagnement que Jean-Pierre Boutinet appelle « maintien » dont le but est d'encourager et de soutenir l'individu dans une activité donnée. En effet, l'« accompagnement-maintien » peut permettre à l'individu de trouver des ressources complémentaires pour s'engager dans une dynamique de transition en direction de la construction d'un état personnel plus favorable. Comme le souligne Boutinet : « ...l'accompagnement-maintien se soucie de l'autonomie de l'adulte accompagné, menacée pour telle ou telle raison de régression vers l'une ou l'autre forme de dépendance »<sup>7</sup>. Le type d'accompagnement présenté dans cet article n'est pas une réponse exclusive à la souffrance. Il ne correspond pas à la logique de l'« accompagnement-visée », et se rapproche davantage de l'« accompagnement-maintien », dans le sens d'un accompagnement de type « médiation » structuré par l'activité créatrice. Celle-ci tend à proposer à l'individu en situation difficile un développement de ses ressources personnelles dans une perspective de croissance de l'autonomie et de renforcement des liens sociaux.

### 3. La médiation par l'art comme forme d'accompagnement à l'insertion sociale.

Les pratiques artistiques et culturelles sont présentes depuis de nombreuses années au sein des institutions sociales et médicales. Les domaines, entre autres du handicap et de la psychiatrie, proposent des activités créatrices dans une perspective de soin par l'art thérapie, de type occupationnel ou encore comme support de socialisation.

Au-delà de la dimension esthétique de la création artistique, celle-ci permet l'expression de sentiments et d'émotions des individus fragilisés psychologiquement, physiquement ou socialement. L'art et la culture sont des vecteurs indirects de maintien du lien social, des espaces de ressourcements et de reconnaissances comme le précise Philippe Gaberan : « L'atelier est certainement un lieu de reconnaissance. Mais, pour cela, la personne doit tisser un rapport à l'espace et au temps qui ne soit pas seulement une conformation à la norme mais aussi une acceptation du surgissement de l'imaginaire et de l'imprévu. Tout devient possible »<sup>8</sup>. La dimension singulière de l'individu est exprimée au travers de l'œuvre qui rend compte de sa présence au monde malgré ses déficiences et handicaps. La pratique artistique permet avant tout l'élaboration d'une forme de communication entre des individus de conditions et d'origines différentes.

---

6. Jean-Pierre BOUTINET, « Vulnérabilité adulte et accompagnement de projet : un espace paradoxal à aménager », pp. 27-49, in BOUTINET Jean-Pierre, DENOYEL Noël, PINEAU Gaston, ROBIN Jean-Yves (Ed.), *Penser l'accompagnement adulte. Ruptures, transitions, rebonds*, Paris, PUF, 2007.

7. *Idem.*

8. Philippe GABERAN, « Introduction », pp. 13-15, in ÉQUIPE DU FOYER D'ACCUEIL ET DE PROMOTION HUBERT-PASCAL (Ed.), *L'art ça nous regarde. Préalables à des pratiques d'atelier, repères, concepts*, Paris, Champ social, 2001.

#### 4. La création artistique et culturelle comme une forme d'ouverture au monde.

La création artistique est également une possibilité d'ouverture sur le monde. En cela, elle rompt avec la monotonie créée, notamment, par l'absence temporaire d'emploi ou l'impossibilité d'y accéder durablement. Elle est porteuse de découvertes sur soi-même et sur les autres, de même qu'elle peut constituer une ressource : « *Car l'art enseigne bien autre chose que des connaissances, il constitue une démarche d'interrogation permanente et favorise l'ouverture des sens, de l'intelligence, de la sensibilité* »<sup>9</sup>. La démarche artistique est un moyen de partage et d'échange. La solitude de la personne exclue du marché du travail peut être dépassée par une implication individuelle ou collective. Il ne s'agit pas tant de devenir peintre, photographe ou comédien, mais bien de comprendre, sentir et appréhender son environnement et les changements qui y sont liés. Prendre place dans un atelier d'expression artistique, c'est prendre part à la production des significations qui constituent notre représentation du monde. C'est aussi une manière de poursuivre notre inscription dans la société.

Il y a donc la nécessité d'inaugurer des espaces potentiels, tels que l'entend Winnicott, qui permettent la transition entre des états personnels, notablement différents, en y inscrivant des éléments de structuration et de repérage, comme il le souligne : « *...une fois que le patient se sent en sécurité, apte à vivre, grâce à l'analyste qui s'adapte à ses besoins et accepte d'être impliqué ; il commencera alors à éprouver le besoin de se libérer et d'atteindre l'autonomie. Tout comme le bébé avec sa mère, le patient ne peut devenir autonome que si le thérapeute est prêt à le laisser aller ; et pourtant tout mouvement venant du thérapeute qui tente de s'éloigner de l'état de fusion avec le patient est l'objet d'une noire suspicion et le désastre menace* »<sup>10</sup>. Dans cette perspective, l'atelier doit avoir une fonction de contenant qui offre un sentiment de sécurité, préalable indispensable à toute forme d'expression verbale, physique ou artistique. Le cadre est un des attributs de l'élaboration de nouveaux repères en termes de socialisation et d'intégration. La culture participe à cette reconstruction et engage l'individu à revisiter sa position par rapport à lui-même et à ses pairs : « *Une approche de la culture comme levier d'une dynamique est à comprendre à deux niveaux. D'une part, concernant la personne fragilisée, des activités artistiques et culturelles peuvent être à l'origine de transformations significatives. Certaines expériences artistiques notamment peuvent créer des décadrages générateurs de nouveaux regards et de nouvelles pratiques. Des processus de "remise sur pied" de personnes souffrant de déséquilibres psychosociaux peuvent aussi s'enclencher grâce à certaines découvertes, à des chocs qui provoquent des ouvertures, des brèches propices au développement de la personne* »<sup>11</sup>.

9. Philippe GABERAN, « Introduction », pp. 13-15, in ÉQUIPE DU FOYER D'ACCUEIL ET DE PROMOTION HUBERT-PASCAL (Ed.), *L'art ça nous regarde. Préables à des pratiques d'atelier, repères, concepts*, Paris, Champ social, 2001.

10. Donald W. WINNICOTT, *Jeu et réalité. L'espace potentiel*, Paris, Gallimard, 1975, p. 149.

11. Marie-Magdeleine HILAIRE, « Restaurer la capacité d'être acteur », pp. 67-71, in HILAIRE Marie-Magdeleine (Ed.), *Action de réinsertion, Mettre en place de nouveaux services. Culture et lutte contre l'exclusion*, Issy-les-Moulineaux, ESF, 2001.

Enfin, l'accompagnement par la médiation par l'objet permet d'instaurer un espace transitionnel visant à sécuriser le passage d'étapes marquées par un renforcement de l'estime et de la confiance. Cette stratégie d'accompagnement permet de sortir des clivages entre aidés et aidants, et de mettre à distance les effets d'instrumentalisation des politiques d'activation dont celle qui fait porter la responsabilité de la situation de précarité à l'allocataire du Revenu d'insertion.

## 5. La photographie comme outil de médiation dans un espace d'accompagnement psychosocial.

En été 2003, un atelier de photographie intitulé « *Reflets* », destiné aux allocataires du RI a été créé au sein d'*Impulsion*, centre de formation appartenant à la *Fondation Le Relais* à Morges, en Suisse.

L'organisation de cet atelier repose sur la prise en compte de la méthodologie et des résultats d'une recherche-action menée au sein de la *prison de la Tuilière* proche de Lausanne entre 1999 et 2001<sup>12</sup>. La problématique principale de cette recherche comprenait la question de la préparation à la sortie de prison de femmes en voie d'expulsion de Suisse, afin qu'elles puissent appréhender et se confronter à la réalité de la société, dans une perspective d'insertion temporaire. L'enjeu se situait également dans le travail de restauration de l'estime de soi et dans une action de reconnaissance des compétences sociales des détenues étrangères.

La photographie a été choisie parce que c'est une pratique accessible, familière, créative, et qui n'exige pas une longue formation dans la manipulation d'un appareil de prise de vue. Faire de la photographie engage l'individu dans une dynamique d'appréhension de l'espace et du temps différente de ce que vit la personne détenue derrière les barreaux.

Cinq participantes ont réalisé des projets photographiques. Pour cela, elles ont bénéficié de sorties accompagnées ou de congés, afin de travailler un thème qu'elles avaient choisi. Cette démarche originale en milieu carcéral a montré la nécessité de créer des espaces relationnels dans lesquels les détenues pouvaient se positionner comme sujet d'un projet personnel. Réaliser une telle activité à l'extérieur des murs a également permis aux participantes de réfléchir sur des questions en lien avec leur degré d'autonomie et leur capacité à faire face à des situations nouvelles. Le projet photographique a tenté de répondre à la question du lien social en ce sens qu'il a été vecteur de nouvelles rencontres, de contacts différents et de reconnaissance sociale. L'ensemble de ces interactions sociales a été important au niveau de l'expression de la singularité et de l'altérité de chaque participante.

Dans le cadre d'*Impulsion*, deux types d'accompagnement psychosocial ont été développés. Le premier offre la possibilité de construire un rythme et

---

12. Le travail de conceptualisation de cet atelier s'est appuyé sur une recherche-action que nous avons menée dans le cadre de mon diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales à l'Université de Strasbourg entre 1998 et 2001. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site : [www.delombrealalumiere.ch](http://www.delombrealalumiere.ch). De même, un livre a été publié relatant cette expérience : Christophe PITTET, *De l'ombre à la lumière. La photographie comme outil de création du lien social. Récit de quatre femmes en prison*, Institut d'études sociales, Genève, 2002.

des relations sociales à partir de l'expression créatrice, notamment par le biais de la photographie. Le second est destiné à des jeunes adultes entre 18 et 25 ans : il a pour but l'accès à la formation professionnelle au travers d'un dispositif d'évaluation des compétences sociales et techniques, et d'orientation.

Les allocataires du RI qui fréquentent l'atelier sont orientés par les assistants sociaux et les conseillers en insertion des Centres sociaux régionaux du canton de Vaud. La plupart des participants souffrent de troubles dépressifs, d'addiction, de problème d'intégration ou d'isolement. La majorité d'entre eux vient à *Impulsion*, soit pour découvrir une pratique d'expression, soit parce la photographie est déjà investie comme une pratique régulière et qu'ils souhaitent approfondir leurs connaissances.

Cet espace de créativité se déroule sur 10 semaines au minimum et propose des activités durant quatre jours par semaine. Les participants abordent aussi bien la photographie argentique que numérique, ou encore l'infographie.

L'atelier photographique « *Reflets* » propose un accompagnement fondé sur le concept de médiation par l'objet artistique. En effet, ce ne sont plus le symptôme ou la pathologie qui créent la relation mais bien une activité commune qui permet d'instaurer une mise en mouvement du sujet, car elle représente une possibilité d'investissement dans un cadre sécurisé. Dans cette perspective, l'animateur doit construire sa relation avec l'individu en souffrance à partir du support artistique. Cela va lui permettre d'entrer en relation et d'engager un processus d'accompagnement. La sculpture, le dessin ou la photographie sont des outils de médiation tels que le décrit Paul Fustier au niveau des problèmes de socialisation des enfants : « *On dit qu'il faut utiliser une "technique comme médiatrice de la relation avec le groupe ou l'individu" (Buisson, 1968). Il s'agit donc à la fois d'un outil permettant d'entrer en relation, et d'un appareillage favorisant un contrôle suffisant des affects et empêchant un déferlement direct de ceux-ci* »<sup>13</sup>. L'outil de médiation est à la fois un support qui crée une opportunité de contact et un support qui va organiser les relations autour d'un objet commun. C'est au fur et à mesure de l'action de création que l'usager peut se permettre de dévoiler d'autres facettes de sa personnalité, de ses intérêts et de ses qualités. L'outil de médiation est un moyen de faire connaissance avec celui qui est différent pour une meilleure reconnaissance des uns et des autres.

## 6. La trajectoire de Jacques.

Afin d'illustrer le type d'accompagnement « *médiation* » en direction de la réinsertion sociale et professionnelle, ainsi que les effets de l'usage du support photographique dans la relation d'aide, nous évoquerons le parcours de Jacques qui a fréquenté durant près de six mois le centre de formation *Impulsion*.

---

13. Paul FUSTIER, *L'enfance inadaptée, Repères pour des pratiques*, Lyon, PUL, 1993, p. 10.



C'est en décembre 2008 que Jacques<sup>14</sup> a intégré l'atelier « *Reflets* ». Il a été orienté par son assistant social pour qu'il puisse travailler les objectifs suivants : reprise d'un rythme, renforcement de l'estime et de la confiance, ainsi que tisser de nouveaux liens. Âgé de 27 ans, Jacques s'est formé comme mécanicien sur véhicule poids lourd. Suite à un accident, il a dû cesser l'exercice de sa profession et a effectué des missions temporaires : « ... je n'ai plus pu continuer dans cette profession à cause de cet accident justement. J'ai cherché dans plusieurs domaines et je n'ai jamais trouvé un travail fixe et je n'ai pu travailler que comme employé temporaire »<sup>15</sup>. Par la suite, son existence a été émaillée d'événements importants, tels que sa participation au cambriolage d'un restaurant ou la consommation régulière, durant sept ans, de divers produits toxiques (héroïne, acides, etc.). Il est inscrit au Revenu d'Insertion depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 suite à une longue période de chômage.

### 6.1. Son inscription dans le dispositif.

La politique qui sous-tend la gestion de l'aide sociale vaudoise engage les travailleurs sociaux à agir dans le sens de l'activation des individus restés en marge. Si Jacques ne s'est pas senti complètement libre de choisir de participer ou non, il n'a pas non plus été formellement obligé, comme son témoignage le laisse entendre : « *En fait non, je ne me sentais pas obligé. Pas du tout. Mon assistant social m'a poussé un peu, parce qu'il est franc, voilà, il est direct. Il m'a dit que ça me ferait du bien de participer. D'un côté, je me sentais un peu poussé, d'un autre côté pas, parce que d'un côté ça m'intéressait* »<sup>16</sup>. Son témoignage montre que son assistant social l'a soutenu dans sa décision à partir d'une position ambivalente. Position qui peut être interprétée comme une prise de risque pour Jacques de s'engager dans une activité nouvelle et sur laquelle il a, de fait, peu de prise.

Par ailleurs, l'état d'isolement dans lequel il se trouvait ne favorisait pas son bien-être : « ... *parce que rester à la maison et ne rien faire, moi je n'arrive pas. Il m'a proposé de venir ici. On a pris contact ensemble et deux semaines plus tard j'ai commencé* »<sup>17</sup>. Sa participation à l'atelier lui a permis d'engager un travail photographique à l'extérieur et d'aller à la rencontre d'autres personnes.

### 6.2. Les motivations de Jacques.

Avant de s'inscrire au RI et de participer à l'atelier « *Reflets* », Jacques occupait une place de chauffeur-livreur dans le cadre d'un programme d'emploi temporaire proposé par l'intermédiaire de l'assurance chômage. Il effectuait également quelques travaux rémunérés mais non déclarés : « *D'abord je n'étais pas trop motivé parce que je voulais vraiment faire chauffeur-livreur. Ensuite la photographie ça ne m'a jamais vraiment super intéressé. Par contre, j'ai toujours trouvé intéressant d'avoir un appareil dans la main et de montrer aux autres ce qu'on a vu nous-mêmes* »<sup>18</sup>.

---

14. Prénom d'emprunt.

15. Entretien avec Jacques, 2. 02. 2009, p. 1.

16. Entretien avec Jacques, 2. 02. 2009, p. 2.

17. Entretien avec Jacques, 2. 02. 2009, p. 1.

18. Entretien avec Jacques, 2. 02. 2009, p. 2.

Son propos révèle une difficulté à accepter que son travail temporaire en qualité de chauffeur-livreur n'est pas renouvelable ou pérenne. De même, l'hésitation de Jacques face à la photographie peut être interprétée comme une angoisse face à une activité hors du domaine de la productivité marchande. L'écart entre les deux domaines d'activité est relativement important et est signifié par leur représentation propre, l'une renvoyant à exécuter une action, l'autre à créer une œuvre.

### 6.3. Les effets de l'accompagnement par la médiation artistique.

Jacques a choisi de traiter le thème des reflets, il s'est ainsi déplacé dans différentes régions des cantons de Vaud et du Valais, étant sans véhicule, il a demandé à un ami de l'accompagner avec sa voiture dans son travail photographique. Ce qui lui a permis, entre autres, de se rendre dans les Alpes pour réaliser des images originales.

Les prises de vue ont été faites durant l'hiver 2008-2009 dans les cantons de Vaud et du Valais en Suisse. La série présentée fait partie d'une exposition intitulée *Reflets* au Tea-room *Plan B* des entreprises d'insertion de la Fondation *Le Relais* à Morges (Suisse).





Jacques s'est rendu au centre de formation *Impulsion*, au rythme de trois fois par semaine, pour sélectionner et analyser ses images, préparer son exposition et chercher un logement.

Jacques a été un participant régulier et motivé. Il exprime ainsi sa satisfaction après deux mois de participation : « *Alors, de mon côté ça se déroule très bien, très bien. C'est un peu stressant parce que j'ai un projet d'exposition qui me stresse beaucoup. Mais à part ça, ça m'apporte beaucoup. Ça m'apporte beaucoup d'énergie. L'entourage aussi. Les coachs, moi je trouve qu'ils sont tous géniaux et qui sont là pour aider* »<sup>19</sup>. Au-delà des apports techniques compris dans l'action de photographier et des bénéfices psycho-affectifs reçus soit d'un cadre vécu comme bienveillant, soit de professionnels investis comme des objets non-dangereux, sa place dans l'atelier revêt une importance vitale comme il le souligne avec sensibilité : « *Pour l'instant, franchement dit, ça me tient en vie, parce que si je n'étais pas ici, je serais à la maison, je serais en train de réfléchir le pourquoi et le comment. Et pourquoi cette situation et pas autrement. Peut-être que je serais plus là. Ça me retient aussi d'un suicide, parce que psychiquement je suis pas très bien dans ma tête* »<sup>20</sup>. La question du soutien psychosocial semble donc primordiale pour Jacques face aux sentiments de solitude et de détresse qui l'habitent depuis plusieurs années.

C'est également le sens et la place de Jacques qui est en jeu à travers son inscription dans le dispositif : « *... oui, ça me permet de sortir de chez moi, de voir du monde qui me soutient, qui aide les autres. Moi aussi j'adore aider, mais dans mon possible. Je suis vraiment content de trouver des gens qui puissent m'aider aussi et puis essayer de sortir de cette situation* »<sup>21</sup>. À partir de ce témoignage, nous pouvons comprendre que Jacques a besoin d'échanger et de ne pas rester uniquement dans une position unilatérale en termes d'aide. Il peut, par le biais de sa participation à l'atelier, se rendre également utile.

L'engagement se traduit par une interaction marquée par la réciprocité et la satisfaction d'être relié à un cercle de personnes dans lequel il prend une place qu'il estime importante : « *Alors le groupe rapporte beaucoup à chacun. Chaque partie ramène quelque chose à l'autre. C'est bien de pouvoir communiquer ensemble, de partager ses problèmes, de chercher des solutions. Dans le cours informatique, on est tous assis l'un à côté de l'autre, chacun aide tout le monde. C'est ce que je trouve génial, c'est qu'il y a un climat un peu familial* »<sup>22</sup>. Outre l'importance de l'ambiance et du sentiment d'appartenance, Jacques met aussi en exergue la question des bénéfices retirés de la pratique photographique : « *Je ressens une satisfaction énorme*

*en fait, d'avoir réussi quelque chose. Des fois, il y a aussi des images que je fais et que je ne trouve pas bien. Mais d'autres les trouvent parfaites ce qui me ramène aussi une certaine satisfaction. En fait ça me rapporte que du bonheur* »<sup>23</sup>.

19. Entretien avec Jacques, 2. 02. 2009, p. 4.

20. Entretien avec Jacques, 2. 02. 2009, p. 6.

21. Entretien avec Jacques, 2. 02. 2009, p. 2.

22. Entretien avec Jacques, 2. 02. 2009, p. 4.

23. Entretien avec Jacques, 2. 02. 2009, p. 4.

#### 6.4. L'exposition de soi par les images comme forme de reconnaissance sociale.

La dernière étape avant le départ de Jacques, en avril 2009, a été la finalisation de son travail photographique et le montage de son exposition. Cette étape visait à mettre en valeur sa démarche, à rendre compte de son investissement, à structurer son parcours et à ritualiser la fin de sa participation à l'atelier.

La question de l'exposition de ses images a préoccupé Jacques durant plusieurs semaines. En effet, il s'est adressé à chaque intervenant de l'atelier de manière individuelle en exprimant ses inquiétudes, notamment celles liées à la charge de travail que cette exposition représentait. Jacques a pu toutefois partager son état de tension : « *Cette exposition représente pour moi une grande valeur car elle va me rapporter beaucoup. J'ai un problème avec les personnes, avec mon entourage. J'aime bien être seul et j'ai un peu des problèmes à être avec beaucoup de monde autour de moi. J'ai l'impression que je n'ai pas de valeur sur cette terre. Je cherche toujours pourquoi je suis là. Quand je vais pouvoir montrer cette exposition à tout le monde, à mon entourage, je pense que ça va m'apporter énormément de joie et de motivation. La motivation, je l'ai déjà maintenant. Je suis à fond dedans Je fais le maximum mais ça me stresse, car il y a deux ou trois personnes qui savent que je vais faire cette exposition. C'est que les gens, ils attendent quelque chose de moi, ça me stresse deux fois plus* »<sup>24</sup>. Jacques appréhende le regard des autres sur sa personne et son travail artistique. Cet état de tension rend compte du mouvement qu'il opérait face à ses relations familiales et sociales, dans une perspective d'interactions qui peuvent venir renforcer les liens et, par conséquent, la reconnaissance de sa personne. Avec une place encore mal définie socialement et en perpétuel questionnement sur le sens de son existence, Jacques ressentait bien l'enjeu de devoir répondre à ces questions et envisager de sortir de la situation d'entre-deux dans laquelle il se trouvait depuis de nombreuses années.

L'autre défi auquel Jacques devait faire face était celui de trouver un emploi. En effet, dans le cadre de l'atelier, il a montré des compétences techniques et sociales au-dessus de la moyenne. Sa capacité à comprendre rapidement des consignes, son approche méthodique de la photographie, ainsi que le respect qu'il a porté à autrui et au matériel montrent des qualités positives.

Cependant, ce que craignait Jacques, c'est la dimension temporaire de l'emploi comme il le soulignait avec justesse : « *Pour moi ça a une grande importance, car j'ai toujours eu du travail temporaire. On ne m'a jamais laissé une chance pour un travail fixe, suite à mon accident professionnel. Et puis pour moi ça a une grande importance, car je ne peux pas rester à la maison à rien faire. Là, je recommence à réfléchir, à me dire pourquoi je suis là* »<sup>25</sup>. Rester actif et s'inscrire dans un continuum sont deux éléments structurants pour Jacques qui présentait une personnalité angoissée et dépressive : « *... je me mets toujours en question. Bon à présent c'est plus trop*

24. Entretien avec Jacques, 2. 02. 2009, p. 5.

25. Entretien avec Jacques, 2. 02. 2009, p. 6.

*le cas, mais encore il y a peu de temps, j'avais vraiment envie de me suicider parce que je me posais la question pourquoi je suis là, qu'est ce que je fais là. De toute façon, le but de la vie c'est de mourir, tout le monde meurt. Et puis si je suis à la maison en train de rien faire, là je me remets en question. Puis après deux tentatives de suicide, il peut bien en avoir une troisième »*<sup>26</sup>. Les propos de Jacques relèvent la nécessité de préserver des activités alternatives à l'emploi temporaire afin de le maintenir dans une dynamique tournée vers l'extérieur permettant de s'inscrire dans un système de participation et de valorisation sociales, au travers d'actions qui visent sa progression. Certes, cette situation ne répond pas de manière fondamentale à la question du sens de l'existence que se posait Jacques mais elle permet d'ouvrir une perspective qui n'avait pas encore été explorée jusqu'à présent.

## En conclusion.

Il existe chez Jacques un désir de reconquérir un cadre normatif, à travers un emploi à même de lui offrir un support de structuration identitaire et de reconnaissance. Or la fragilité existentielle de Jacques obstrue le passage d'un état d'assisté à une condition de travailleur telle qu'il l'espère, soit sous la forme d'un contrat à durée indéterminée en qualité de chauffeur. Ce que Jacques recherche surtout à travers le travail, c'est de pouvoir obtenir une situation stable et sécurisée. Cependant, le marché économique exige efficacité, disponibilité et flexibilité dans un état de permanence sans failles. L'enjeu qui se pose, depuis près de quinze ans aux acteurs de l'action sociale, est bien la réponse à donner face à cet ensemble de contraintes et d'obstacles, afin que l'individu s'insère durablement dans un système de production de biens et de services marqué par la concurrence dans une logique de profits économiques.

Les politiques d'activation commettent un leurre en produisant des injonctions paradoxales en direction des individus affaiblis dans leur position socio-économique. Dire qu'il s'agit de faire la preuve de sa volonté et de sa détermination pour « *gagner* » un travail alors que les réponses en termes d'emploi et de formation restent accessibles aux « *meilleurs* » de la société néo-libérale, c'est renforcer le sentiment de culpabilité chez les plus démunis.

L'accompagnement par la médiation ne répond pas directement au projet professionnel de Jacques. Cependant, il reste un moyen « *par défaut* » et en attendant « *meilleure fortune* », d'envisager la question de la transition d'une situation donnée à une autre envisagée. L'histoire de Jacques, comme la plupart des trajectoires des participants de l'atelier photographique « *Reflets* », met en exergue la nécessité d'interroger le sens de la justice sociale à partir de positions d'inégalités de plus en plus marquées. La médiation par l'objet artistique peut, nous semble-t-il, restaurer des liens sociaux et inaugurer de nouvelles formes de participation sociale

qui s'inscrivent d'abord dans une production symbolique de l'existence.

---

26. Entretien avec Jacques, 2. 02. 2009, p. 7.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

- BOUTINET Jean-Pierre, « Vulnérabilité adulte et accompagnement de projet : un espace paradoxal à aménager », pp 27-49, in BOUTINET Jean-Pierre, DENOYEL Noël, PINEAU Gaston, ROBIN Jean-Yves (Eds), *Penser l'accompagnement adulte. Ruptures, transitions, rebonds*, Paris, PUF, 2007.
- CASTEL Robert, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil, La République des Idées, 2003.
- DELORY-MOMBERGER Christine, « Scénarios biographiques et "technologies de soi" dans les politiques sociales d'insertion professionnelle », pp. 112-126, in BIARNÈS Jean, DELORY-MOMBERGER Christine (Eds), *Le sujet et l'évaluation des politiques sociales*. Nantes, Pleins Feux, 2006.
- DUVOUX Nicolas, « Le contrat d'insertion et les scènes de la disqualification », pp. 153-164, in PAYET Jean-Paul, GIULIANI Frédérique, LAFORGUE Denis (Eds), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, PUR, 2008.
- FUSTIER Paul, *L'enfance inadaptée, Repères pour des pratiques*, Lyon, PUL, 1993.
- GABERAN Philippe, « Introduction », pp. 13-15, in ÉQUIPE DU FOYER D'ACCUEIL ET DE PROMOTION HUBERT-PASCAL (Ed.), *L'art ça nous regarde. Préalables à des pratiques d'atelier, repères, concepts*, Paris, Champ social, 2001.
- HILAIRE Marie-Magdeleine, « Restaurer la capacité d'être acteur », pp. 67-71, in HILAIRE Marie-Magdeleine (Ed.), *Action de réinsertion, Mettre en place de nouveaux services. Culture et lutte contre l'exclusion*, Issy-les-Moulineaux, ESF, 2001.
- PITTET Christophe, *De l'ombre à la lumière, La photographie comme outil de création du lien social. Récit de quatre femmes en prison*, Genève, Institut d'études sociales, 2002.
- SOULET Marc-Henry, « Une solidarité de responsabilisation ? », pp. 86-103, in ION Jacques (Ed.), *Le travail social en débat(s)*, Paris, La Découverte, 2005.
- WINNICOTT Donald W., *Jeu et réalité. L'espace potentiel*, Paris, Gallimard, 1975.